Foyer rural de Jugeals-Nazareth

Sortie touristique à Aubazine, au canal des moines

Le Foyer Rural de JUGEALS NAZARETH avec la participation de la commission animations voyages a organisé le **dimanche 24 mars 2019** une sortie touristique.

Le départ à 8h30 a rassemblé une partie des participants qui se sont rendus à Aubazine jusqu'au dolmen et table d'orientation, puis balade le long du canal des moines. Ouvrage d'art exceptionnel du XIIème siècle, tantôt creusé dans la roche, tantôt construit en encorbellement par les **moines** cisterciens de l'abbaye, le **canal des moines** court à flanc de rocher depuis sa prise d'eau sur le ruisseau du Coiroux distance 1,5 kms. Puis visite de l'Abbaye à Aubazine.

Après cette ballade touristique, tout le monde s'est retrouvé au restaurant l'Allyster à Lanteuil où un copieux repas nous a été servi dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Jacqueline DAURAT

PROCHAINES ACTIVITÉS

Dimanche 12 mai 2019 : RALLYE AUTO-TOURISTIQUE

Dimanche 2 Juin 2019 : VIDE GRENIER MARCHÉ D'ANTAN DANS LE BOURG DE JUGEALS-NAZARETH

INSCRIPTIONS : Mathilde DACUNHA Tel : 05 55 85 94 29

Rallye touristique en covoiturage

Le dimanche 12 mai, le foyer rural de JUGEALS-NAZARETH organise son rallye touristique en covoiturage dont le tracé sera connu au fur et à mesure des diverses énigmes. **Rassemblement : 8H 30 parking** sous la salle polyvalente Jean Moulin. Au départ il vous sera remis un dossier et vous découvrirez votre parcours en vous laissant guider au gré des diverses énigmes à résoudre pour découvrir votre itinéraire.
Vers 13 H : pique- nique champêtre pris en charge par l'association.
Puis reprise du rallye l'après-midi et retour à Jugeals-Nazareth vers 16h00 pour remise des récompenses.

Le verre de l'amitié vous sera offert pour clôturer cette journée.
Cette journée gratuite est ouverte à tous.
Pour une bonne organisation, merci de nous informer de votre participation **avant le 7 Mai : Tel 05 55 85 94 29.**

Bulletin de réservation à nous retourner

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin à Mlle DACUNHA Mathilde, Le Bourg. JUGEALS-NAZARETH, au **plus tard le 7 mai 2019**.
Nom, prénom, nombre de participants :
Adresse & numéro de téléphone :

L'encart

Mai 2019

JUGEALS-NAZARETH

Enquête publique. Agglo de Brive
Plan Déplacement Urbain (PDU)

Contribution 1er adjoint remise au commissaire enquêteur en Mairie de Turenne le 9 avril 2019

- Le PDU doit être compatible avec le SCOT Sud Corrèze.
- Le PDU doit suivre les orientations des schémas régionaux Climat Air Energie (SRCAE) et ceci pour diminuer les gaz à effet de serre de 24% entre 2005 et 2020. Il faut souligner que 76% des gaz à effet de serre sont émis par les poids lourds.
- Le PDU propose 7 axes stratégiques et 42 actions !

Or, à la lecture de ce document, de l'étendue des analyses et propositions contenues dans ce document, nous pouvons nous dire que ce document a une vision technocratique et ne dégage pas une véritable politique de l'Agglomération en terme de mobilité et de report modal de la voiture vers les transports collectifs.
Les réflexions se positionnent surtout sur l'aire urbaine avec une priorité sur des itinéraires piétons / PMR, partage de voirie, équilibre et diminution du trafic automobile, usage du vélo et marche à pied.
Alors nous constatons ! Du retard pris sur la mutualisation des offres bus entre les collectivités (Département, Agglo, Région).
Du retard pris sur le développement des parkings relais, notamment pour notre secteur et d'un besoin de positionner un parking relais au niveau de la ZAC de Montplaisir en lien avec les lignes régulières du département, les lignes TAD de l'Agglo (Cosnac / Jugeals-Nazareth), le besoin de créer un point covoiturage, de développer une ligne régulière vers le centre ville. La priorité concernant la mise en cohérence des réseaux existants avec pour objectif une recherche d'optimisation en lien avec les besoins des citoyens est là !

Ceci doit être mis en oeuvre en prenant en compte les atouts des réseaux existants et notamment le maintien et le développement du réseau ferroviaire de l'Etoile briviste mal exploité en terme d'arrêts urbains. La halte ferroviaire de Turenne mais aussi celles des lignes d'Aurillac se doivent d'être prises en considération pour une évolution de l'offre au vu des flux routiers entre les deux bassins économiques que sont Bretenoux Biars et Brive, et ceci dans le cadre des objectifs de réduction du CO2 et des nuisances des traversées du bourg de Turenne, Turenne Gare, Jugeals-Nazareth et Noailles. Il va de même des autres lignes TER de l'Etoile Briviste au vu des flux domicile / travail, étudiants et loisirs…

Nous avons l'exemple de la ligne Saint-Yrieix / Objat / Brive fermée à l'heure où la départementale traversant les communes longeant cette ligne a un flux de plus de 15000 voitures / jour.
Aussi le besoin de mettre en oeuvre un diagnostic des interfaces transports entre territoires (Lot / Dordogne / Corrèze / Haute-Vienne) pour une mise en cohérence des services est plus que nécessaire.

La volonté de réduire l'utilisation de la voiture qui est l'axe principal de la politique des PDU se doit d'être une priorité si nous ne voulons pas avoir une évolution du trafic automobile dans les 10 prochaines années et ceci malgré une hausse des carburants et des politiques alternatives en manque de moyens budgétaires.
L'attractivité des transports collectifs passera par une évolution de l'offre, en lien avec les besoins des citoyens, tant en zone urbaine que rurale, par la simplification d'accès à l'offre avec une évolution de la billetterie. Cette évolution ne peut se cantonner à une simple dématérialisation sans possibilité d'achat en proximité…tendance que ne prend pas en compte la Région pour ses compétences mobilité. Bien entendus, cette nouvelle offre de billetterie devra être associée à une évolution des points d'accès aux transports collectifs (parkings relais, haltes ferroviaires, arrêts bus identifiés, etc…).
Le budget Transport de l'Agglomération de Brive, suite à la nouvelle Délégation de Service Public (DSP), n'est pas en mesure de financer l'ensemble des propositions de notre PDU. Le faible niveau de la taxe transport, par rapport à l'évolution des autres